

Aspects pratiques de l'information et de la diffusion

Croissant-Rouge marocain

par Ben Saoud Badreddine

Quelle est la qualité réelle de l'information de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde d'aujourd'hui?

L'information dans le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est depuis longtemps un sujet controversé; certains estiment en effet qu'elle est insuffisamment développée et qu'elle mériterait qu'on lui accordât davantage d'intérêt.

L'image de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, née il y a 125 ans, doit s'adapter constamment, qu'on le veuille ou non, aux changements survenus depuis plus d'un siècle. La tâche n'est pas facile pour ceux qui sont chargés de façonner cette image aux multiples facettes et de montrer comment refréner les effets de la misère de l'homme, source de violence continue.

On dit que le message de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge serait difficile à percevoir. Il y a là un problème qui se pose, tant à nous-mêmes qu'à ceux à qui nous nous adressons¹, car au moment où notre Mouvement a besoin du soutien et de l'appui de ceux qui se préoccupent du sort des victimes ou mieux encore de ceux qui essayent de sauvegarder des valeurs humaines bafouées, nous constatons malheureusement que nos efforts ne sont pas récompensés comme nous l'aurions souhaité.

Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, a su, en décrivant la misère humaine dans des scènes de cris et de larmes convaincre les peuples et les gouvernements de l'utilité de se doter d'instruments juridiques, protégeant les victimes des conflits. Jusqu'en 1863, c'était là

¹ Voir à ce sujet: *Séminaire sur l'information et la diffusion du droit international humanitaire comme contribution à la paix (Leningrad, 10-14 octobre 1988)*, document présenté par la Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix au Conseil des Délégués (Genève, 26-27 octobre 1989) (CD/6/1a).

un concept inacceptable dans le monde². Il a su en quelque sorte tirer de la souffrance des soldats hors de combat des arguments qui ont favorisé un consensus humanitaire pour la défense de la personne humaine dans des situations de détresse. Mais, si le fondateur de la Croix-Rouge, à lui seul, a inspiré un certain nombre d'Etats de son époque, ceux qui ont après lui repris le flambeau pour faire respecter l'emblème protecteur et sauver les victimes de tous bords ont-ils vraiment réussi ou regrettent-ils de ne pas pouvoir aller jusqu'au bout de leurs efforts?

Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ne semble pas avoir ignoré la portée d'une telle réflexion³. S'inspirant de ses principes, il a pu au cours d'un siècle adopter une ligne de conduite qui lui est propre, et il a réussi plus ou moins à sauvegarder l'essentiel, eu égard aux nombreuses difficultés qu'il a dû affronter.

C'est pourquoi, aujourd'hui, il nous semble impératif d'approfondir le débat sur cette question et d'éviter tout risque de dérapage dans un monde dominé par le câble et les satellites véhiculant des informations trop rapides destinées à satisfaire tous les publics.

Mais le Mouvement doit-il aussi se satisfaire d'une telle situation? Est-il bien préparé à relever le défi et à adapter ses besoins aux moyens que lui offre la technologie moderne en matière d'information?

Le déséquilibre persistant au sein du Mouvement quant à l'égalité des chances de tous ses membres face aux moyens abondants et diversifiés que lui procurent les cercles médiatiques, risque, à notre avis, de le priver d'un potentiel jusqu'à ce jour non exploité et, par là, crée un obstacle de taille à la connaissance de la véritable image de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde; ce qui nous convainc aujourd'hui de chercher des solutions adéquates auprès des institutions dont c'est le métier de «vendre les messages».

Les spécialistes de l'information et de la communication dans le Mouvement sont conscients de ce phénomène; leur objectif est de lui trouver une place qui lui soit propre dans la mosaïque médiatique mondiale. L'enjeu est de gagner les médias à la cause du Mouvement afin qu'ils deviennent des défenseurs des valeurs humanitaires dont l'inviolabilité et le respect sont le garant d'une meilleure compréhens-

² Henry Dunant, *Un Souvenir de Solferino*, L'Age d'Homme, Institut Henry Dunant, Lausanne, Genève, 1969.

³ Voir à ce sujet, *Politique d'information du Mouvement*, document présenté par le CICR et la Ligue au Conseil des Délégués (Rio de Janeiro, novembre 1987) (CD/8/2). *Idem*, présenté au Conseil des Délégués (Genève, octobre 1989) (CD/7/1).

sion entre tous les peuples du monde; le but final étant la sauvegarde de la paix.

Nous sommes d'avis que le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est le mieux placé, dans le système des ONG, pour assumer ce rôle et convaincre les autres d'en faire autant. Pour cela, il doit compter sur ses propres forces et sur le dynamisme de ses membres.

Les 149 Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, représentant tous les systèmes de valeurs qui existent de par le monde, sont une force agissante pour le bien de l'humanité. Chacune d'entre elles est appelée à assumer, pour le Mouvement, une part de la contribution à la défense de l'homme, là où il se trouve, et à la paix. Ceci ne peut se réaliser que si les structures de chaque Société répondent parfaitement aux normes et aux priorités liées au développement, et si, en particulier, elle se dote d'un service d'information et de relations publiques.

Le Croissant-Rouge marocain à la recherche d'un idéal par les moyens médiatiques

Le Maroc, pays africain, musulman et méditerranéen, s'est pourvu, au lendemain de son indépendance en 1956, des institutions modernes auxquelles aspirait son peuple.

Parmi les grandes réalisations du pays sur le plan humanitaire et social, on mentionnera, entre autres, la création par feu Sa Majesté le Roi Mohamed V de la Société du Croissant-Rouge marocain⁴. Sa naissance fut un événement dans tout le pays; par sa création, le Maroc réaffirmait sa souveraineté dans un domaine qui lui avait échappé notamment pendant le protectorat⁵. L'avènement du Croissant-Rouge marocain a ainsi comblé un vide qui, jusqu'à l'accession du Maroc à l'indépendance, se faisait beaucoup sentir.

Dès ses premières années d'activité, le Croissant-Rouge marocain est devenu le point de mire des médias; il comprit dès lors l'importance de l'information pour une Société nationale qui a un besoin constant de l'aide du public et de la mobilisation des volontaires pour accomplir ses tâches humanitaires.

⁴ *Dahir* de création du Croissant-Rouge marocain en date du 24 décembre 1957. Date de reconnaissance par le CICR, le 7 août 1958. Date d'admission à la Ligue, le 25 septembre 1958.

⁵ Le pays était alors partagé entre la Croix-Rouge française et la Croix-Rouge espagnole.

Le succès des opérations sur le terrain n'a pu être obtenu que grâce au dévouement de ses dirigeants et de ses volontaires. L'intérêt des moyens d'information du pays, lequel est doté d'institutions démocratiques où la presse occupe une place prépondérante au service du pluralisme dans une monarchie constitutionnelle, n'a pas tardé à se manifester⁶. Ceci a incité le Croissant-Rouge marocain à se préparer à cette tâche d'information et à utiliser des méthodes existantes pour développer ses activités et propager un idéal humanitaire dans le but d'assumer une présence permanente auprès de ceux qui ont besoin d'aide.

Le Service d'information du Croissant-Rouge marocain

Bénéficiant de la sympathie de toutes les forces du pays, le Croissant-Rouge marocain est par excellence l'institution dont les activités sont mises en évidence par les médias nationaux. Ceux-ci ont compris que le Croissant-Rouge représentait au Maroc tout un mouvement humanitaire largement répandu dans le monde. Cet atout lui a valu le respect et un appui notoires.

● *Structures existantes*

Le service d'information est actif au sein de la division des Relations extérieures, de l'Information et de la Diffusion, dont la mission principale est de traiter toutes les questions d'information, d'assurer les relations avec les médias, d'appliquer les directives des organes dirigeants en ce qui concerne la diffusion des informations sur les activités de la Société, d'échanger des informations avec les Sociétés sœurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de contribuer efficacement aux efforts de développement dans le domaine de l'information avec les instances compétentes à la Ligue et au CICR; bref, ce service doit contribuer à façonner l'image de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans son propre pays. Ce service a figuré dans l'organigramme de la société depuis sa création; il dispose d'un laboratoire photographique et d'une unité audiovisuelle.

● *La Revue du Croissant-Rouge marocain*

Ce périodique fut lancé en 1969. Avant cette date, seul existait un bulletin de liaison. Mais peu de temps après, le développement des

⁶ Les grandes catastrophes qu'a connues le Maroc depuis 1959: épidémie de paralysie due à la consommation d'huiles felatées (1959-1961), le tremblement de terre d'Agadir en 1960, les inondations des années 60.

activités de la Société a nécessité des moyens d'information de masse correspondants.

Cette revue, éditée en arabe, au tirage de 3000 exemplaires, paraît provisoirement tous les trois mois. C'est un périodique spécialisé dans les questions humanitaires: les informations, qui y sont publiées reflètent les activités de la Société du Croissant-Rouge elle-même, de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du CICR, de l'Institut Henry Dunant, des Sociétés nationales sœurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec lesquelles s'échangent des périodiques.

Signalons que cette double mission nationale et internationale d'un périodique est souhaitable dans un pays, où la diversité de l'information est partout prédominante. Le directeur de la revue est l'un des grands spécialistes marocains et internationaux de l'information⁷.

Ce périodique constitue un excellent outil de communication. Il permet aux lecteurs de différentes tendances de suivre les questions humanitaires nationales et internationales. Ses abonnés sont également nombreux et se recrutent parmi toutes les couches de la population. C'est un organe indépendant et son financement est assuré par les abonnements et la publicité.

Les périodiques du même genre se font de plus en plus rares dans les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des pays en développement; la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient connaît à ce sujet un vide qu'on espère voir combler, car les Sociétés nationales du Croissant-Rouge appartenant à cette même région sont en mesure de publier chacune un périodique d'information. Certains existaient mais ont disparu très vite⁸.

Quant à ses relations avec les institutions de Genève, la *Revue du Croissant-Rouge marocain* bénéficie de l'appui des services d'information du CICR et de la Ligue. Cet appui se manifeste par la fourniture du matériel nécessaire pour couvrir la partie réservée aux nouvelles internationales.

Comment s'explique cet intérêt pour les nouvelles du Mouvement? La réponse est contenue dans les principes d'Unité et d'Universalité de cette grande famille qu'est le Mouvement. Les Sociétés nationales

⁷ M. Mehdi Benouna, directeur de la *Revue du Croissant-Rouge marocain*, fondateur et directeur de l'Agence Maghreb Presse (M.A.P.) de 1957 à 1974. Il a été également directeur de plusieurs journaux et périodiques de langues arabe et française.

⁸ *Reviues* du Croissant-Rouge algérien, du Croissant-Rouge tunisien, du Croissant-Rouge égyptien, *Revue* du Secrétariat des Sociétés nationales arabes à Djeddah.

véhiculent une partie de l'information de leurs pays; elles sont solidaires entre elles. Ceci permet également à nos membres adhérents volontaires de prendre connaissance des activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de s'inspirer du travail des autres dans leurs activités quotidiennes. Ainsi, l'image de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'en trouve renforcée et propagée au delà des frontières.

Mais si l'appui international en matière d'information est nécessaire pour compléter le travail des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le support des médias nationaux est tout aussi indispensable.

La *Revue du Croissant-Rouge marocain* dispose, en plus de son équipe de rédaction, d'un réseau de correspondants aux niveaux des provinces et des préfectures. Il est prévu que chaque Comité provincial ou préfectoral ait, parmi ses membres volontaires, surtout parmi les jeunes, un correspondant chargé de suivre les activités du Croissant-Rouge et d'en faire part au service de rédaction de la revue.

Parmi ces correspondants régionaux, se trouve un certain nombre de correspondants professionnels travaillant pour le compte d'autres périodiques et revues; ce qui rend l'information plus intéressante et plus crédible pour les lecteurs, car dans ce cas l'information devient l'affaire de tous.

Service de radio et télévision

La Société du Croissant-Rouge facilite les contacts entre ce service qu'elle a créé et les différents partenaires des médias nationaux, notamment ces deux moyens populaires de vulgarisation que sont la radio et la télévision. Le Croissant-Rouge marocain est considéré comme un partenaire crédible des médias qui lui ont accordé un large appui durant ses 33 ans d'existence: chaque activité ou nouvelle provenant de la Société est traitée avec grand soin par ces médias.

Connu par sa fidélité aux principes humanitaires, le Croissant-Rouge marocain est présent dans les grands événements du pays et son rôle est mis en exergue par la radio et la télévision.

Les actions humanitaires et sociales de grande envergure sont rapportées et programmées sur les antennes de la station nationale ou des stations régionales pendant les heures des bulletins d'information; de même le recours à des émissions spéciales consacrées à un événement de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge est très fréquent et même utile à plusieurs égards.

S'il est évident que les catastrophes naturelles ou les conflits constituent des événements qu'une société de secours doit traiter en priorité, il arrive que des événements à caractère social revêtent une très grande importance pour l'action que mène la Société nationale en temps de paix dans son pays. Tel est le cas au sein des autres Sociétés nationales. A titre d'exemple, nous mentionnerons deux événements qui ont constitué des dates clés dans l'histoire du Croissant-Rouge marocain:

Le premier événement s'inscrivant dans un contexte historique, s'est déroulé en 1975 lors de la «Marche verte» au cours de laquelle 350.000 volontaires, hommes et femmes, se sont mobilisés pour répondre à l'appel de Sa Majesté le Roi Hassan II⁹. Le Croissant-Rouge marocain s'est chargé des aspects humanitaires de cette «Marche de la Paix» en encadrant par ses secouristes, volontaires, médecins et infirmières, les marcheurs venus de toutes les régions du Royaume; la qualité de l'assistance médicale et sociale n'a pas laissé les médias indifférents à cette action humanitaire engagée par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, présidente du Croissant-Rouge marocain. Cette action, sujet médiatique de premier ordre, a contribué à affermir la place du Croissant-Rouge au Maroc et permis au public de mesurer le dynamisme et la disponibilité que peut avoir une Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans son pays.

Le deuxième événement fut la signature en 1979 de l'accord de coopération entre le Croissant-Rouge marocain et la Croix-Rouge espagnole¹⁰ stipulant qu'une assistance médicale et sociale conjointe soit prodiguée aux ouvriers marocains, résidant en Europe et transitant par l'Espagne en été au moment des vacances pour regagner le Maroc par le détroit de Gibraltar. Cette migration saisonnière qui se produit chaque année en juin, juillet et août fait la Une des journaux, elle suscite des commentaires dans les bulletins d'information et les éditoriaux. Pendant plusieurs mois, les Sociétés nationales d'Espagne et du Maroc sont sollicitées par les médias et se trouvent ainsi portées sur le devant de la scène médiatique nationale et internationale; ce phéno-

⁹ Cette marche pacifique décrétée par le Roi Hassan II devait marquer la fin de la colonisation espagnole au Sahara occidental et symboliser le recouvrement par le Maroc de son intégrité territoriale (*Ndlr*: le CICR laisse à l'auteur l'entière responsabilité de cette mention). Voir également *Hassan II présente la Marche verte*, Plon, Paris, 1989.

¹⁰ Accord de coopération signé par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, présidente du Croissant-Rouge marocain et feu M. Enrique de la Mata, président de la Croix-Rouge espagnole (juillet 1979).

mène rejailit sur toute la famille de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Si ce genre d'activité attire les médias, les autres programmes plus classiques relatifs à la prévention et à la diffusion des principes et idéaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ne sont pas négligés pour autant par les médias.

- ***La Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le 8 mai***

La Journée mondiale, chaque année, constitue également pour les médias marocains un sujet d'intérêt qui permet de mettre en lumière les zones brûlantes de l'actualité internationale, là où le CICR et la Ligue sont impliqués directement, soit dans les actions de secours au bénéfice des victimes des catastrophes, soit pour dénoncer les violations du droit international humanitaire¹¹.

- ***Moyens audiovisuels***

Le Croissant-Rouge marocain dispose à l'heure actuelle du matériel destiné à organiser des campagnes d'information au sein même de la Société ainsi qu'à l'extérieur pour sensibiliser les publics-cibles en général. Doté d'appareils de vidéo, de télévision et de matériel de projection de films et de diapositives ainsi que d'une vidéothèque, ce service est à la disposition des membres du Croissant-Rouge marocain, et le matériel est largement utilisé pour l'animation des stages, séminaires, etc.

Les Comités provinciaux et préfectoraux recourent pour la couverture médiatique de leurs activités au procédé de la vidéo; ils font appel aux services de professionnels. Les productions réalisées sont utilisées par la suite dans les campagnes de collecte de fonds et de sensibilisation menées par chaque Comité.

Ceci nous amène à examiner la relation entre la diffusion et l'information et l'influence de l'information sur les programmes de diffusion entrepris par le Croissant-Rouge depuis environ quatre ans.

Relations entre la diffusion et l'information

Entre 1987 et 1989, le Croissant-Rouge marocain a organisé une série de séminaires et de cours sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme.

¹¹ Conventions de Genève de 1949 et Protocoles additionnels de 1977.

Les cours et séminaires s'inscrivent dans la politique de mise en application du programme d'action de la Croix-Rouge dans le domaine de la diffusion du droit international humanitaire et des principes et idéaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge¹².

Les enseignements à tirer de cette expérience, sont bénéfiques en premier lieu pour l'information, au sein du Croissant-Rouge marocain, mais aussi pour les autres domaines d'activité de la Société.

Les 500 personnes environ qui ont bénéficié de ces cours et séminaires sont toutes des cadres de différents ministères et des Forces armées royales, des cadres de la jeunesse et surtout des journalistes professionnels. Dans dix séminaires et cours ont été traitées toutes les questions concernant le droit international humanitaire et les droits de l'homme¹³.

L'association de ces deux disciplines répond impérativement à un double souci pédagogique et informationnel car on imagine difficilement qu'un public hétérogène¹⁴ puisse ne s'intéresser qu'aux problèmes humanitaires liés directement aux conflits armés classiques. Cette remarque nous rappelle la réflexion d'une déléguée d'une Société de la Croix-Rouge au séminaire de Leningrad¹⁵: dans son pays qui ne connaît plus la guerre, le public ne peut s'intéresser aux activités de la Société nationale que si cette dernière traite des questions de droits de l'homme, sujet de grande actualité. Cette Croix-Rouge qui milite énergiquement en faveur de la paix doit donc adapter ses activités aux réalités propres à son pays.

Le Croissant-Rouge marocain a également compris qu'il lui fallait traiter de manière globale les problèmes relatifs à la protection de la personne humaine. Et cette approche extensive a facilité la diffusion du message par les médias. On citera par exemple quelques extraits de journaux nationaux dont les titres sont significatifs pour les buts d'une telle action de diffusion: «Série de séminaires sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme»¹⁶; «Nous sommes prêts à faire

¹² *Programme d'action du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le domaine de la diffusion du droit international humanitaire et des principes et idéaux du Mouvement (1982-1985 et 1986-1990).*

¹³ Programme financé conjointement par AMIDEAST et le Croissant-Rouge marocain, avec la participation de la Ligue et du CICR.

¹⁴ Voir à ce sujet Gillioz, François, «Sept cours, sept publics», in *Diffusion*, N° 10, septembre 1988, p. 10.

¹⁵ Voir note 1.

¹⁶ Interview de M. Ainina Ould Abjejalil, Secrétaire général du Croissant-Rouge mauritanien, parue dans le journal *L'Opinion* du 7 décembre 1987 (N° 8158).

le maximum pour la dignité humaine»¹⁷; «En cas de conflit armé, une protection particulière est assurée au personnel sanitaire»¹⁸; «Le principe d'humanité avant le principe de nécessité de la guerre»¹⁹.

On peut lire dans un journal cette réflexion d'un auteur d'article traitant du problème de la circulation de l'information sur le droit humanitaire, notamment auprès des militaires: «(L'information) arrive-t-elle au soldat ou reste-t-elle au niveau des preneurs de décisions?» (...) «Tout est fait par les Sociétés nationales humanitaires au niveau de leur pays pour que soit divulgué le droit humanitaire, et le Croissant-Rouge marocain, par exemple, est l'une des Sociétés nationales qui a fait beaucoup dans ce sens, devait dire le modérateur de la séance, le professeur El Kadiri»²⁰.

Autres titres d'articles: «Le 30^e anniversaire du Croissant-Rouge marocain marqué par des séminaires sur le droit humanitaire et les droits de l'homme»²¹, «Alléger les souffrances de l'homme en lui faisant connaître ses droits»²², «La presse et le droit international humanitaire»²³, «Humaniser les guerres»²⁴, «Le statut de journaliste en cas de conflit armé»²⁵, «La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se réjouit de l'initiative du Croissant-Rouge marocain pour la diffusion du droit international humanitaire»²⁶, «Quelles mesures pour la protection des journalistes au cours des missions professionnelles dangereuses?»²⁷, «Résistance et droit humanitaire»²⁸.

Tel est le tableau des principales idées traduites dans la presse écrite lors des séminaires et cours sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme. La presse a compris l'enjeu d'une telle réflexion et lancé le débat à un échelon plus élevé, celui de la circula-

¹⁷ Interview du Professeur El Kadiri de la faculté de droit de l'Université de Rabat, coordonnateur scientifique de la série de séminaires, parue dans le journal *Rissalat Al Ouma* (en arabe) du 12 décembre 1987 (N° 1456).

¹⁸ Interview de M. Maurice Torrelli, de l'Institut de la Paix et du Développement à Nice, parue dans le journal *L'Opinion* en date du 16 décembre 1987 (N° 8161, «La protection du médecin dans les conflits armés»).

¹⁹ Article paru dans le journal *L'Opinion* du 15 décembre 1987.

²⁰ *L'Opinion*, 14 décembre 1987.

²¹ *Le Matin du Sahara*, 14 décembre 1987.

²² *ibid*, 6 décembre 1987.

²³ *Al Anbaa* (en arabe), 10 décembre 1987.

²⁴ *L'Opinion*, 6 décembre 1987.

²⁵ *ibid*, 8 décembre 1987.

²⁶ *Le Journal de Tanger*, 2 décembre 1988.

²⁷ *Al-Alam* (en arabe), 13 décembre 1987.

²⁸ Mohamed Mauzouzi, Moulay Hachem El Alaoui, «Résistance marocaine armée (1900-1935)», *L'Opinion*, 16 février 1988.

tion de l'information. Ce qui tend à prouver que la diffusion n'atteindra véritablement son but que si elle est soutenue par l'information; elle agira de ce fait dans l'intérêt des victimes et dénoncera les violations des règles de droit, lesquelles tombent parfois malheureusement dans les oubliettes.

Ces séries de séminaires et de cours ont ainsi permis à la presse de découvrir un aspect de la réalité jusque là occultée par le manque d'information. Ce constat a relancé l'intérêt pour des questions humanitaires qu'on avait cru écartées au profit du discours politique et partisan.

En fait le Mouvement ne s'est pas toujours montré entreprenant ou transparent dans ses relations avec les médias, situation compréhensible pour plusieurs raisons: il manquait un plan d'action associant diffusion et information, les objectifs n'étaient pas adaptés ni les méthodes redéfinies pour une meilleure compréhension du Mouvement, de ses idéaux et de ses activités, à l'aube du XXI^e siècle.

Nouvelles perspectives et identité à définir

Si la Ligue et le CICR ont été mandatés par le Conseil des Délégués pour établir une politique d'information du Mouvement, c'est qu'il existait un besoin urgent de redresser une situation devenue préoccupante, non pas parce que les programmes d'information ne sont pas bien réalisés, mais parce que la rapidité avec laquelle se déroulent les événements risque de faire sombrer l'image du Mouvement dans l'oubli ou la confusion.

En quelque sorte il faut s'adapter constamment dans un monde en pleine mutation technologique. Et les concurrents sont nombreux et compétitifs.

La création d'un Groupe international de communication par le Conseil des Délégués en 1987²⁹ va dans ce sens. Le Croissant-Rouge marocain, étant une Société appartenant à un système de valeurs original, représente une région géographique très importante, il est indirectement concerné par le sort de l'information. Cette dernière, comme nous l'avons signalé précédemment, souffre de plusieurs imperfections qui ne sont pas dues uniquement au manque de politique homogène ou même de moyens, mais aussi aux influences extérieures inhérentes aux systèmes mêmes qui prévalent dans chaque pays.

²⁹ Conseil des Délégués (Rio de Janeiro, novembre 1987), résolution 8, «Politique d'information du Mouvement».

Nous savons également que l'information et la diffusion restent des parents pauvres dans plusieurs Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, si on les compare aux autres activités. Ceci ne signifie pas que les dirigeants des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ne sont pas sensibles à cette carence, mais cette situation traduit en premier lieu une absence de perception générale des problèmes par le Mouvement lui-même.

L'émergence des priorités dans le domaine du développement et l'interaction des problèmes dans un même secteur d'activité peuvent permettre à l'information, la vraie, d'apporter des solutions.

Le Programme d'identité du Mouvement et la politique d'information arrêtée à Varna I et Varna II³⁰ semblent avoir déclenché un processus d'intégration du système d'information de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le nouvel ordre international de l'information, car notre héritage historique nous oblige d'être à l'avant-garde de la lutte contre le sous-développement, la misère, la violence et pour le désarmement, ainsi qu'à renforcer la compréhension entre les peuples issus de différentes civilisations. Le sort de l'humanité, c'est aussi notre problème; Henry Dunant disait: «L'œuvre qui nous occupe doit être internationale, car elle est universelle. C'est l'œuvre de tous; elle doit intéresser chaque être humain»³¹.

Redéfinissons notre système d'information de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et accordons lui la place nécessaire pour que les Sociétés nationales en fassent un meilleur usage en temps voulu, avec le moins d'erreurs possibles, pour servir ceux qui ont besoin de notre protection. Dans ce cas on pourra affirmer que l'information de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge existe réellement, et qu'elle a une valeur universelle pour le bien-être de l'homme.

Ben Saoud Badreddine

Ben Saoud Badreddine, né le 20 août 1948 à Rabat est licencié en droit. Il est Chef de la division des Relations extérieures de l'Information et de la Diffusion au Croissant-Rouge marocain et rédacteur en chef de la *Revue du Croissant-Rouge marocain*. Membre du Groupe international de la communication (G.I.C.) en 1987, il est actuellement membre du Groupe de promotion (1990).

³⁰ Réunions des responsables d'information, 1987 et 1989.

³¹ *Politique d'information du Mouvement*, document présenté par le CICR et la Ligue au Conseil des Délégués (Genève, octobre 1989) (CD/7/1).